

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant
nomination des membres de la Commission zonale de
réaffectation des centres psycho-médico-sociaux libres
subventionnés de la zone 1 : province du Brabant wallon et de la
Région de Bruxelles-Capitale**

A.Gt 25-01-2007

M.B. 21-03-2007

Modifications:

A.Gt 19-10-2007 - M.B. 04-12-2007

A.Gt 05-09-2013 - M.B. 18-09-2013

A.Gt 08-10-2013 - M.B. 06-11-2013

A.Gt 24-09-2015 - M.B. 21-10-2015

A.Gt 20-03-2019 - M.B. 02-05-2019

A.Gt 09-01-2020 - M.B. 24-01-2020

A.Gt 17-12-2020 - M.B. 24-12-2020

A.Gt 30-10-2020 - M.B. 14-01-2021

A.Gt 10-11-2021 - M.B. 22-12-2021

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés, tel qu'il a été modifié le 14 novembre 2002, le 8 mai 2003, le 17 juillet 2003, le 3 mars 2004, le 4 mai 2005 et notamment l'article 79, § 1^{er};

Vu la consultation des groupements les plus représentatifs des pouvoirs organisateurs et des groupements du personnel des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés affiliés à une organisation syndicale représentée au Conseil national du Travail;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale et du Ministre de la Fonction publique et des Sports;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2007,

Arrête :

Modifié par A.Gt 08-10-2013 ; remplacé par A.Gt 24-09-2015 ; A.Gt 10-11-2021

Article 1^{er}. - Sont nommés membres de la Commission zonale de réaffectation de la zone 1, compétente pour les centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés situés dans la province du Brabant wallon et de la Région de Bruxelles-Capitale;

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Alexis COUSIN	Mme Geneviève DE COCK
M. Paul SIMONS	M. Guy BOUDRENGHIEN
Mme Laurence CHANTRAINE	Mme Isabelle BUSTO
Mme Mariane FRENAY	M. Vincent DETHIER



Modifié par A.Gt 30-10-2020

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Mme Naéma GUERMACHE [<i>remplacé par A.Gt 30-10-2020</i>]	Mme Anne-Marie DECOCK [<i>remplacé par A.Gt 30-10-2020</i>]
Mme Fabienne MOTTE	Mme Emilie HANSENNE [<i>remplacé par A.Gt 30-10-2020</i>]
M. Vincent RYCKOORT [<i>remplacé par A.Gt 30-10-2020</i>]	M. Jean SONCK [<i>remplacé par A.Gt 30-10-2020</i>]
Mme Françoise GRULOOS	Mme Marie Claire PIRENNE

Modifié par A.Gt 19-10-2007 ; A.Gt 05-09-2013 ; A.Gt 20-03-2019 ; A.Gt 09-01-2020 ; A.Gt 17-12-2020

Article 2. – Mme Yolande PIERRARD, Directrice à la Direction générale des personnels de l'enseignement, est nommée Présidente de la Commission zonale de réaffectation.

Mme Véronique CROKAERT, Attachée à la Direction générale des personnels de l'enseignement est nommée Présidente suppléante de la Commission zonale de réaffectation.

Inséré par A.Gt 19-10-2007 ; remplacé par A.Gt 05-09-2013

Article 2bis. - Le secrétariat est assuré par les Services du Gouvernement.

Article 3. - La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 25 janvier 2007.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

C. EERDEKENS